



LA LETTRE D'INFORMATION FORÊT D'EXCEPTION

n°10 Mars 2015

Une 19^e forêt est lancée dans la démarche

Le 11 février 2015, le comité national d'orientation a donné un avis favorable à la présélection de la forêt indivise de Haguenau (Bas-Rhin). Une démarche officiellement lancée sur place le 13 mars dernier, avec la tenue d'une première réunion d'information locale.

Les forestiers ont appris depuis longtemps à prendre en compte les attentes de la population locale pour gérer durablement cette forêt originale, appartenant à parts égales à la ville de Haguenau et à l'Etat.

Renforcée dans le cadre du renouvellement de l'aménagement forestier pour la période 2013-2032, cette concertation a conduit la ville et l'Office national des forêts à présenter conjointement cette candidature au label Forêt d'Exception®.

Le caractère unique de cette forêt ne repose pas uniquement sur son statut foncier original. Renommée pour la qualité de ses chênes et pins sylvestres, cette forêt constitue un ensemble écologique remarquable qui s'étend sur 13 400 hectares, dans la plaine alluviale du Rhin, à 25 km au nord de Strasbourg. Cette « forêt sainte » abrite aussi des vestiges protohistoriques sur plus de 1 000 hectares. L'exploitation de ses ressources est une tradition pluriséculaire qui s'applique au bois, à l'argile (utilisée par les potiers de Soufflenheim et de Betschdorf) et même au pétrole.

Le 13 mars dernier, **Jean-Pierre Renaud, délégué territorial de l'ONF** en Alsace, a exprimé cette nouvelle ambition : « rassembler les partenaires autour d'un projet qui dépasse le traditionnel partenariat entre la ville et l'ONF ». Pour **Claude Sturni, député maire de Haguenau**, la forêt « est dans l'ADN de la ville ».

Prochain rendez-vous : le 11 avril, avec un « Stammtisch » au cœur de la forêt de Haguenau, rencontre traditionnelle où les habitants sont invités à contribuer au diagnostic de leur forêt.

L'indivision, un caractère unique datant de 300 ans

La ville de Haguenau fête ses 900 ans en 2015 et doit son origine à la présence de la forêt. Depuis toujours, elle défend les droits de ses habitants sur la forêt.

Après plusieurs siècles de confrontation entre la ville et le pouvoir central, c'est finalement le roi Louis XIV qui, en 1696, met fin au conflit et pose les bases de l'indivision.

La forêt de Haguenau appartient encore aujourd'hui pour moitié à l'Etat et pour moitié à la ville.

Une actualité bien remplie en ce début d'année 2015, aux niveaux national et local

Nouvelle présidence du Comité national d'orientation Forêt d'Exception®

Michèle Prats, présidente depuis 2008, avait annoncé son départ au 31 décembre 2014.

Paul Arnould, professeur émérite à l'école nationale supérieure de Lyon, lui succède comme **président** pour les 3 prochaines années

Olivier Nougarede, chercheur à l'Institut national de recherche agronomique, a été réélu **vice-président**.

Avec la mise en place de la nouvelle présidence du Comité national d'orientation et la labellisation de la Grande Chartreuse.

Renouvellement du Comité national d'orientation

Le 11 février 2015, le Comité national d'orientation a été renouvelé et élargi à 24 membres, au lieu de 20 précédemment. Ce changement était rendu nécessaire par le départ de 4 membres et, simultanément, le développement de l'activité des rapporteurs sollicités sur 7 dossiers de candidature au label en 2015. La présidence a également changé.

Labellisation de la forêt domaniale de la Grande Chartreuse



© Christiane Baroche / ONF

Le 13 février 2015, Pascal Viné, directeur général de l'ONF, accompagné de Michèle Prats et Paul Arnould, rapporteurs du dossier de candidature en Comité national, a remis le label Forêt d'Exception® à Eliane Giraud, présidente du Parc naturel régional de Grande Chartreuse.

Cette manifestation a fédéré l'ensemble des acteurs locaux, et donné un nouvel élan pour les projets à venir.

L'avancement des projets : 3 forêts labellisées et 13 forêts candidates

Étapes d'avancement	Projets
5	Label attribué Fontainebleau
5	Label attribué Verdun
5	Label attribué Grande Chartreuse
3	Contrat de projet validé Rouen
3	Contrat de projet validé Compiègne
3	Contrat de projet validé Le Val Suzon
3	Contrat de projet validé Massif du Valier
2	Protocole d'accord signé Montagne de Reims
2	Protocole d'accord signé Bassin d'Arcachon
2	Protocole d'accord signé Boscodon

Étapes d'avancement	Projets
2	Protocole d'accord signé Bercé
2	Protocole d'accord signé Tronçais
2	Protocole d'accord signé Les Camporells
2	Protocole d'accord signé L'Aigoual
2	Protocole d'accord signé Volcans de Martinique
2	Protocole d'accord signé La Sainte Baume
0	Comité de pilotage en cours de création Le Donon
0	Comité de pilotage en cours de création Haguenau
0	Projet non démarré La Joux - Levier

Mise à jour 15 03 2015